

Publié le 23 juin 2022

Acte 5 du réseau des foncières de redynamisation

Il y a maintenant plus d'un an, la Banque des Territoires et la FedEpl lançaient le premier réseau national des foncières de redynamisation. Un réseau qui se structure notamment autour de débats relayés par le Hub des Territoires. Le 5e atelier s'est tenu le 17 juin dernier, en présence, entre autres, de Benjamin Gallèpe, directeur général de la FedEpl.



Pour ce 5e opus du réseau, l'objectif était de faire un point d'actualité sur **le déploiement des foncières de redynamisation et de leur environnement** (impact de la loi 3DS, CRAC, ingénierie pré-opérationnelle ...), ainsi qu'un focus sur différentes formes de montages opérationnels innovants qui peuvent être pilotés par les foncières.

Plusieurs intervenants se sont succédés en tribune :

- **Benjamin Gallepe**, Directeur général de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales,
- **Laurent Guilhem-Ducleon**, Président de la SAS PAT 17,
- **Jacques Schombourger**, Expert commerce à la SCET,
- **Trinidad Cadot**, Responsable opérationnelle de la Foncière Normandie,
- **Magali Vergnet**, Directrice de l'Action territoriale de la SEMAEST
- **Stéphanie Béraud-Guénard**, Senior manager montages et juridictions à la SCET.

20 nouvelles foncières créées en 2022 ?

Frédéric Gibert, expert centre-ville à la Banque des Territoires, a au préalable proposé un point d'actualité : 7 nouvelles foncières ont vu le jour en 2022, pour un total de 72 foncières dans le portefeuille de la Banque des Territoires, dont 62 en activité ; 112 projets sont recensés et font l'objet d'un suivi, avec l'objectif de 20 nouvelles foncières créées en 2022. Benjamin Gallèpe en a profité pour refaire un point sur la loi 3DS et les impacts potentiels sur les foncières.

Si vous souhaitez revoir ce 5e atelier, il vous suffit de cliquer [sur ce replay](#).